

COMMUNE DE HOLLERICH
SECTION B DE BONNEVOIE
Lieu-dit "Mühlenweg".

Echelle 1 : 500

TALUS ENVISAGE PAR
LE PLAN S.E.T.E.C.

AUTOROUTE PREVUE PAR LE PLAN "S.E.T.E.C."

Appartient à la délibération
du conseil communal du 11 FEV 1974
No 820/12173

Appartient à la délibération
du conseil communal du 19 NOV. 1973
No 820/12173

PROJET D'AMENAGEMENT
DES TERRAINS COMMUNAUX
A GASPERICH.

N° 260

Vu et approuvé
Luxembourg, le 16 juillet 1974
Le Ministre de l'Intérieur,

DRESSE PAR LE SERVICE TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE
EN JANVIER 1973.

ING. - GEOMETRE DE LA VILLE.

SCHEMA DE DRAINAGE ETUDIE PAR LE SERVICE DE LA CANALISATION.